

## Programme des Nations Unies pour le développement



## Feuille de route

## Visas pour la signature des accords, rapports, plans de travail et révisions budgétaires

Date : 15 fevrier 2021

<b>Titre du Document :</b>	Revision Budgetaire
<b>No et Titre de l'Award:</b>	00112608; Renforcement des Capacites
<b>No et Titre du Projet :</b>	00114690; PAPEH

	Prénom et Nom	Fonction	Visa
<b>PROJET</b>	Merline M. Ambroise	Assist Adm Sr	
	Amor Boubakri	Chef de projet	
<b>PROGRAMME</b>	Betty Jean	Associate Programme	<b>Betty Jean</b>
	Adeline Carrier	Cheffe de l'Unite Gouvernance	
<b>MSU</b>	Magalie Richard	Associate Programme	
<b>FINANCES</b> <i>(seulement pour les rapports financiers)</i>			
<b>MANAGEMENT</b>			
<b>Commentaires :</b>			

15/2/2021



## UN Development Programme

### Haiti - Port-au-Prince

**Project:** 00114690  
**Project Title:** Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH)  
**Start Year:** 2019  
**End Year:** 2022

**Implementing Partner:** UNDP

**Responsible Parties:** UNDP

**Revision Type:** General Revision 3

Budget (US\$) as of Last Revision on 15-February-2021		
Donor	Fund	Amount
GVT	30071 Programme cost sharing - GOV1	20,000,000.00
<b>Total Budget (2021 and Beyond)</b>		20,000,000.00
<b>Total Utilization (2020 and Prior)</b>		545,976.04
<b>Project Total</b>		20, 545,976.04
<b>Unprogrammed/Unfunded</b>		0.00

**Project Description:**

Cette révision budgétaire a été initiée pour enregistrer les fonds du Gouvernement Haïtien, repartit comme suit:

- 1 Budgétiser 1,465,560.03\$ 30071/01107) sur le PID 00112608/ Renforcement des Capacites;
- 2 Budgétiser 18,534,439.97\$ 30071/01107) sur le nouveau PID 00125934/ Operations Electorales (PAPEH).

Ce budget servira aux dépenses tels que: matériels électoraux, logistiques électorales, sécurisation processus, formation du personnel, DPC et GOE;

Suite à cette révision budgétaire, l'enveloppe totale de l'« Award ID 001104690/ Projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti (PAPEH) est de 20,000,000.00\$ pour le budget de 2021

**Agreed by:** Stephanie Ziebell, RRA

*Stephanie Ziebell*

**Agreed by:**

**Agreed by:**

**Agreed by:**



## Annual Work Plan

Haiti - Port-au-Prince

Project: 00114690

Report Date: 15/2/2021

Project Title: Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH)

Year: 2021

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget				
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$	
00112608 Renforcement des Capacités	Centre Formation électorale	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	101,457.95
				UNDP	30071	GVT	75700	Training, Workshops and Confer	1,268,224.32
	Coordinnation & gestion proj	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	30071	GVT	63300	Non-Recurrent Payroll - IP Stf	63,411.22
				UNDP	30071	GVT	72300	Materials & Goods	25,364.49
				UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	7,102.05
				<b>TOTAL</b>				<b>1,465,560.03</b>	
00125934 Opérations Electorales (PAPEH)	Centre de vote	1/1/2021	31/12/2022	UNDP	30071	GVT	72300	Materials & Goods	3,500,000.00
				UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	280,000.00
	Coordinnation & Gestion pro	1/1/2021	31/12/2022	UNDP	30071	GVT	63300	Non-Recurrent Payroll - IP Stf	801,940.79
				UNDP	30071	GVT	72300	Materials & Goods	320,761.82
				UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	89,816.21
	Logistiques Electorales	1/1/2021	31/12/2022	UNDP	30071	GVT	72100	Contractual Services-Companies	7,248,964.00
				UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	579,917.00
	Materiels electoral & autres	1/1/2021	31/12/2022	UNDP	30071	GVT	72100	Contractual Services-Companies	2,092,352.00
				UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	167,388.15
	securisation processus	1/1/2021	31/12/2022	UNDP	30071	GVT	72100	Contractual Services-Companies	3,197,500.00
				UNDP	30071	GVT	75100	Facilities & Administration	255,800.00
	<b>TOTAL</b>				<b>18,534,439.97</b>				
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>20,000,000.00</b>					

<b>Titre Projet :</b>	Projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti (PAPEH)
<b>No Output :</b>	00112608;00125934
<b>Titre Output :</b>	Renforcement des Capacites / Operations Electorales (PAPEH)

Date révision budgétaire :

12-Feb-21

Année 2021		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 2		Révision # 3

Année 2021		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 1		Révision # 2

Grand Total		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 1		Révision # 2

**PRODUIT 1**

Renforcement des Capacites

Titre de l'activité

Activity	Description	Révision # 2	Augmentation /Diminution	Révision # 3	Révision # 1	Augmentation /Diminution	Révision # 2	Révision # 1	Augmentation /Diminution	Révision # 2
Activity1	Reforme Cadre Juridique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity2	Registre Electoral	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity3	Cartographie des disparites	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity4	Centre Formation Electorale	-	1,369,682.27	1,369,682.27	-	1,369,682.27	1,369,682.27	-	1,369,682.27	1,369,682.27
Activity5	Modernisation du systeme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity6	Mise a jour decoupage Elect	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity7	Developpement Technologique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity8	Renforcement capacites planification CEP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity9	Coordination et Gestion de projet	-	95,877.76	95,877.76	-	95,877.76	95,877.76	-	95,877.76	95,877.76
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		-	1,465,560.03	1,465,560.03	-	-	-	-	1,465,560.03	1,465,560.03

**PRODUIT 2**

Operations Electorales (PAPEH)

Titre de l'activité

Activity	Description	Révision # 0	Augmentation /Diminution	Révision # 1	Révision # 1	Augmentation /Diminution	Révision # 2	Révision # 1	Augmentation /Diminution	Révision # 2
Activity1	Materiels electorales et autres	-	2,259,740.15	2,259,740.15	-	2,259,740.15	2,259,740.15	-	2,259,740.15	2,259,740.15
Activity2	Processus Electoral	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity3	Operations Electorales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity4	Logistiques Electorales	-	7,828,881.00	7,828,881.00	-	7,828,881.00	7,828,881.00	-	7,828,881.00	7,828,881.00
Activity5	Infrastructures Electorales	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity6	Mise en oeuvre logistique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity7	Securisation Processus	-	3,453,300.00	3,453,300.00	-	3,453,300.00	3,453,300.00	-	3,453,300.00	3,453,300.00
Activity8	Centre de vote	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity9	Formation Personnel Vacataire	-	3,780,000.00	3,780,000.00	-	3,780,000.00	3,780,000.00	-	3,780,000.00	3,780,000.00
Activity10	Post Scrutin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Activity11	Coordination et Gestion de projet	-	1,212,518.82	1,212,518.82	-	1,212,518.82	1,212,518.82	-	1,212,518.82	1,212,518.82
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>		-	18,534,439.97	18,534,439.97	-	-	-	-	18,534,439.97	18,534,439.97
<b>Total</b>		-	20,000,000.00	20,000,000.00	-	-	-	-	20,000,000.00	20,000,000.00

<b>No Projet :</b>	00114690
<b>Titre Projet :</b>	Projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti (PAPEH)
<b>No Output :</b>	00112608;00125934
<b>Titre Output :</b>	Renforcement des Capacites / Operations Electorales (PAPEH)

**Date révision budgétaire :** 12-Feb-21

<b>PRODUIT 1</b>		<i>Renforcement des Capacites</i>	
Code Bailleur	Titre du bailleur	Code Fonds	Titre du Fonds
00012	UNDP	04000	UNDP
01107	Cost Sharing	30000	HAI-GVT

<b>Année 2021</b>		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 2		Révision # 3
-		
-	1,465,560.03	1,465,560.03
-	1,465,560.03	1,465,560.03

<b>Année 2021</b>		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 4		Révision # 5
-	-	-

<b>Grand Total</b>		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 2		Révision # 3
	-	
-	1,465,560.03	1,465,560.03
-	1,465,560.03	1,465,560.03

<b>PRODUIT 2</b>		<i>Operations Electorales (PAPEH)</i>	
Code Bailleur	Titre du bailleur	Code Fonds	Titre du Fonds
01107	Cost Sharing	30000	HAI-GVT

<b>Année 2021</b>		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 0		Révision # 1
-		
-	18,534,439.97	18,534,439.97
-	18,534,439.97	18,534,439.97
-	20,000,000.00	20,000,000.00

<b>Année 2021</b>		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 4		Révision # 5
-	-	-
-	-	-

<b>Grand Total</b>		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 2		Révision # 3
	-	
-	18,534,439.97	18,534,439.97
-	18,534,439.97	18,534,439.97
-	20,000,000.00	20,000,000.00

**ACCORD DE FINANCEMENT POUR TIERS DONATEURS  
ENTRE LE GOUVERNEMENT D'HAÏTI ET  
LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT  
(PNUD)**

CONSIDERANT que le Programme des Nations Unies pour le Développement (ci-après le « PNUD ») et le Gouvernement d'Haïti (ci-après le « Gouvernement ») ont accepté de coopérer pour mettre en place un projet en Haïti (ci-après « le projet »), comme décrit dans le document de projet « Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH) : 2020-2022 » (numéro de projet 00114690), en Haïti, et soumis au gouvernement pour information ;

CONSIDERANT que le Gouvernement a dûment informé le PNUD de sa volonté de contribuer financièrement (ci-après la « contribution ») au PNUD sur la base d'une participation aux coûts afin d'augmenter les ressources disponibles pour le projet ;

CONSIDERANT que le PNUD désignera un partenaire pour la réalisation du projet (ci-après le « partenaire de réalisation ») ;

Le PNUD et le Gouvernement sont convenus de ce qui suit :

**Article I**

1. Le Gouvernement versera au PNUD, selon les dispositions du paragraphe 2 de cet Article, une somme de \$20.000.000 (vingt millions) de dollars des Etats Unis.
2. Le gouvernement déposera sa contribution, conformément à l'échéancier ci-dessous, sur le compte Citibank.

Bénéficiaire:	UNDP-HAÏTI
No du compte du bénéficiaire:	0095533-043
Nom de la Banque :	Citibank N.A.
Devise :	Dollars des Etats Unis (USD)
Adresse:	Angle Boulevard T. Louverture et Rue T. Frères Simmonds Port-au-Prince HAÏTI
Adresse SWFIT:	CITIHTPI

**Date d'échéance**

09 février 2021

**Montant (devise indiquée)**

20.000.000 USD

3. Le Gouvernement informera le PNUD du versement de la contribution par un message électronique contenant les renseignements relatifs au paiement par un email adressé à : [contributions@undp.org](mailto:contributions@undp.org), en fournissant les données suivantes : nom du Gouvernement, bureau de pays du PNUD, titre du projet « Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH) : 2020-2022 » (numéro de projet 00114690), référence du Gouvernement (le cas échéant). Cette information figurera également dans l'avis de versement à la banque lorsque les fonds seront versés au PNUD.

4. L'échéancier des paiements ci-dessus<sup>1</sup> tient compte du fait que les paiements doivent être effectués avant l'exécution ou la mise en œuvre des activités envisagées. Il peut être modifié pour s'adapter à l'avancement de l'exécution du projet. Le PNUD ne doit absorber de pertes. Toutes les pertes (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes liées aux fluctuations des taux de change) doivent être imputées au projet.
5. Tous les comptes et états financiers doivent être libellés en dollars des Etats-Unis.
6. Le PNUD peut accepter des contributions libellées dans une devise autre que les dollars des Etats-Unis, si la devise en question est totalement convertible ou directement utilisable par le PNUD et sujette aux dispositions du paragraphe 5. Tout changement dans la devise de paiement ne peut être fait qu'avec l'accord du PNUD.

### Article II

1. Conformément aux décisions, politiques et procédures du Conseil d'Administration du PNUD reflétées dans sa Politique de recouvrement au titre des mécanismes de financement autres que les ressources de base, les coûts indirects encourus par les entités du siège et des bureaux de pays du PNUD pour la fourniture des services généraux d'appui administratif seront imputés à la contribution. Pour couvrir ces coûts d'appui administratif, il sera imputé à la contribution une redevance de 8%. En outre, sous réserve qu'ils soient associés sans ambiguïté à ce projet spécifique, tous les coûts directs de mise en œuvre, y compris ceux encourus par le partenaire de réalisation, seront inscrits au budget du projet et imputables à un poste budgétaire défini et seront en conséquence supportés par le projet.
2. Le total des montants inscrits au budget du projet, additionné des coûts estimés des services d'appui y afférents, ne doit pas dépasser le total des ressources mises à disposition au titre du présent accord et des fonds provenant d'autres sources de financement qui peuvent être mis à la disposition du projet pour les coûts du projet et pour les coûts d'appui.

### Article III

1. La contribution est administrée par le PNUD conformément à ses règles, règlements, politiques et procédures, en application de ses procédures régulières pour la mise en œuvre de projets.
2. La gestion et les dépenses du projet sont régies par les règles, règlements, politiques et procédures du PNUD et, selon qu'ils sont applicables, les règles, règlements politiques et procédures du partenaire de réalisation.

### Article IV

1. L'exercice des responsabilités du PNUD et du partenaire de réalisation en vertu du présent accord et du descriptif de projet dépend de la réception par le PNUD de la contribution, conformément à l'échéancier des paiements figurant à l'Article premier, paragraphe 2, ci-dessus. Le PNUD
-

n'entamera la réalisation des activités qu'une fois reçue la contribution ou la première tranche de celle-ci, selon le cas.

2. Si des augmentations imprévues des dépenses ou engagements sont attendues ou réalisées (qu'elles soient dues à des facteurs inflationnistes, à la fluctuation des taux de change ou à des impondérables), le PNUD soumet au Gouvernement en temps opportun une estimation du financement complémentaire qui sera nécessaire. Le Gouvernement fait tout son possible pour obtenir les fonds supplémentaires requis.
3. Si les paiements visés à l'Article premier, paragraphe 2, ci-dessus ne sont pas reçus conformément à l'échéancier des paiements ou si le financement supplémentaire requis conformément au paragraphe 2 ci-dessus ne peut pas être obtenu du Gouvernement ou d'autres sources, l'assistance devant être fournie dans le cadre du projet peut être réduite, suspendue ou terminée par le PNUD.

#### Article V

La propriété de l'équipement, des fournitures et des autres biens financés à partir de la contribution est assignée au PNUD. Les questions relatives au transfert de la propriété par le PNUD sont déterminées conformément aux politiques et procédures pertinentes du PNUD.

#### Article VI

La contribution est soumise exclusivement aux procédures de vérification interne et externe prévues par les règles, règlements financiers, procédures et politiques du PNUD.

#### Article VII

Le PNUD doit fournir au Gouvernement, sur sa demande, tous les rapports financiers ou autres, préparés conformément aux procédures du PNUD en matière de comptabilité et de rapports.

#### Article VIII

1. Le PNUD informe le gouvernement de l'achèvement de toutes les activités ayant trait au projet conformément au descriptif du projet.
2. Nonobstant l'achèvement du projet, le PNUD conserve le solde inutilisé de la contribution jusqu'à ce que tous les engagements pris et toutes les obligations contractées aux fins de la réalisation du projet aient été honorés et jusqu'à ce qu'il ait été mis fin méthodiquement aux activités du projet.
3. Si le solde inutilisé des paiements s'avère insuffisant pour satisfaire à tous les engagements et obligations susmentionnés, le PNUD en informe le Gouvernement et le consulte sur la façon d'y satisfaire.

Dans le cas où le projet est achevé conformément au document du projet, tout solde inférieur à 5000 USD (cinq mille dollars des Etats-Unis) et qui n'a pas été déboursé est automatiquement retenu par le PNUD une fois que tous les engagements pris et toutes les obligations contractées ont été honorés. Tout solde supérieur à 5000 USD (cinq mille dollars des Etats-Unis), après qu'il ait été satisfait aux engagements et obligations susmentionnés, est liquidé par le PNUD en consultation avec le Gouvernement



### Article IX

Les parties conviennent qu'il est important de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les pratiques de corruption. À cette fin, le PNUD doit maintenir les normes de conduite qui régissent la performance de son personnel, y compris l'interdiction de corruption liée à l'octroi de marchés et à l'administration de contrats, de subventions ou d'autres avantages, telles qu'énoncées dans le Statut et Règlement du personnel de l'ONU, le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD, et le Manuel des achats du PNUD.

### Article X

Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001), et S/RES/1373 (2001), le donateur et le PNUD s'engagent fermement dans la lutte internationale contre le terrorisme, et en particulier contre le financement du terrorisme. Le PNUD a pour politique de veiller à ce qu'aucun fonds ne soit utilisé, directement ou indirectement, pour fournir une aide à des personnes ou entités liées au terrorisme. Conformément à cette politique, le PNUD s'engage à déployer des efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucune partie des fonds fournis par le donateur qu'il aura reçus dans le cadre de l'accord ne sera utilisée pour fournir une aide à des personnes ou entités liées au terrorisme.

### Article XI

1. Après consultations entre les deux parties de cet accord, et sous réserve que les paiements déjà reçus additionnés aux autres fonds mis à la disposition du projet soient suffisants pour faire face à tous les engagements pris et à toutes les obligations contractées aux fins de l'exécution du projet, le présent accord peut être résilié par le PNUD ou le Gouvernement. L'accord cesse de produire effet trente (30) jours après que l'une des parties a notifié par écrit à l'autre partie sa décision de le résilier.
2. Si le solde inutilisé des paiements, additionnés aux autres fonds mis à la disposition du projet s'avère insuffisant pour satisfaire à tous les engagements et obligations susmentionnés, le PNUD en informe le Gouvernement et le consulte sur la façon d'y satisfaire.
3. Nonobstant la résiliation du présent accord en tout ou partie, le PNUD conserve les paiements inutilisés jusqu'à ce qu'il ait été satisfait aux engagements pris et aux obligations contractées durant l'exécution, en tout ou partie, du projet pour lequel cet accord est résilié, et jusqu'à ce qu'il ait été mis fin méthodiquement aux activités du projet.
4. Dans le cas où l'accord est résilié avant l'achèvement du projet, tout solde inférieur à 5000 USD (cinq mille dollars des Etats-Unis) et qui n'a pas été déboursé est automatiquement retenu par le PNUD une fois que tous les engagements pris et toutes les obligations contractées ont été honorés. Tout solde supérieur à 5000 USD (cinq mille dollars des Etats-Unis), après qu'il ait été satisfait aux engagements et obligations susmentionnés, est liquidé par le PNUD en consultation avec le Gouvernement.

### Article XII

Toute notification ou correspondance entre le PNUD et le Gouvernement sera adressée comme suit :



- (a) Au Gouvernement : Joseph Jouthe, Ministre  
de la Planification et de la Coopération Externe

Adresse : Bourdon, Port-au-Prince, Haïti

- (b) Après réception des fonds, le PNUD adressera un courrier électronique au  
Gouvernement à l'adresse email fournie ci-dessous pour confirmer que les fonds  
déposés ont été reçus par le PNUD.

Adresse email du gouvernement : [trenardwilfrid95@gmail.com](mailto:trenardwilfrid95@gmail.com)

A l'attention de : Wilfrid Trenard, Directeur général  
Ministère de la Planification et de la Coopération externe

- (c) Au PNUD :

Fernando Hiraldo Del Castillo  
Représentant résident  
PNUD Haïti  
#14, Rue Reibold, Bourdon  
Port-au-Prince, Haïti  
Phone : +509-4891-6610  
Email : : [fernando.hiraldo@undp.org](mailto:fernando.hiraldo@undp.org)

### Article XIII

Le présent accord entre en vigueur lorsqu'il a été signé par les parties concernées, à la date de la dernière signature.

EN FOI DE QUOI les soussignés, à ce dûment autorisés, ont souscrit le présent accord en langue française, en deux exemplaires.

Pour le gouvernement,



(Signature)

Nom : Joseph Jouthe  
Titre : Ministre de la Planification et de la  
Coopération Externe  
Date : 27 janvier 2021  
Lieu : Port-au-Prince, Haïti

Pour le Programme des Nations Unies pour le  
Développement,

*Fernando Hiraldo*

(Signature)

Nom : Fernando Hiraldo Del Castillo  
Titre : Représentant résident  
Date : 27 janvier 2021  
Lieu : Port-au-Prince, Haïti

## Programme des Nations Unies pour le développement



## Feuille de route

## Visas pour la signature des accords, rapports, plans de travail et révisions budgétaires

Date : 17 decembre 2020

<b>Titre du Document :</b>	Revision Budgetaire
<b>No et Titre de l'Award:</b>	00112608; Renforcement des Capacites
<b>No et Titre du Projet :</b>	00114690; PAPEH

	Prénom et Nom	Fonction	Visa
<b>PROJET</b>	Merline M. Ambroise	Assist Adm	
	Amor Boubakri	Chef de projet	
<b>PROGRAMME</b>	Betty Jean	Associate Programme	Betty Jean
	Adeline Carrier	Cheffe Unite Gouv	
<b>MSU</b>	Magalie Richard	Programme Associate	
	Leopold Fenelon	Specialiste programme	
<b>FINANCES</b> <i>(seulement pour les rapports financiers)</i>			
<b>MANAGEMENT</b>			
<b>Commentaires :</b>			

18/12/2020



## UN Development Programme

### Haiti - Port-au-Prince

**Project:** 00114690  
**Project Title:** Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH)  
**Start Year:** 2019  
**End Year:** 2022

**Implementing Partner:** UNDP

**Responsible Parties:** UNDP

**Revision Type:** General Revision 2

Budget (US\$) as of Last Revision on 17-December-2020		
Donor	Fund	Amount
UNDP	04000 TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2)	501,285.00
<b>Total Budget (202 and Beyond )</b>		501,285.00
<b>Total Utilization ( 2019 and Prior )</b>		0.00
<b>Project Total</b>		501,285.00
<b>Unprogrammed/Unfunded</b>		0.00

**Project Description:**

Cette revision a ete initiee afin de budgetiser les 29,500.00 USD de TRAC additionnel deduit du projet Spotlight pour couvrir les depenses du projet.

Le porte-feuille du projet passe de 471,785.00.00 USD à 501,285.00 USD.

**Agreed by:** Stephanie Ziebell, RRA

*stephanie ziebell*

**Agreed by:**

**Agreed by:**

**Agreed by:**



## Annual Work Plan

Haiti - Port-au-Prince

**Project:** 00114690

**Report Date:** 17/12/2020

**Project Title:** Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH)

**Year:** 2020

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget				
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$	
00112608 Renforcement des Capacités	Coordination & gestion proj	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	04000	UNDP	62300	Recurrent Payroll Costs-IP Stf	41,586.00
				UNDP	04000	UNDP	63100	Non-Recurrent Payroll - NP Stf	120,000.00
				UNDP	04000	UNDP	71400	Contractual Services - Individ	12,000.00
				UNDP	04000	UNDP	72300	Materials & Goods	100,000.00
				UNDP	04000	UNDP	72500	Supplies	33,083.00
				UNDP	04000	UNDP	72800	Information Technology Equipmt	45,116.00
				UNDP	04000	UNDP	75700	Training, Workshops and Confer	10,000.00
	Developpement Technologic	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	04000	UNDP	71200	International Consultants	23,000.00
	Reforme cadre juridique	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	04000	UNDP	71200	International Consultants	0.00
	Renf.capac. planification CE	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	04000	UNDP	72800	Information Technology Equipmt	29,500.00
UNDP				04000	UNDP	75700	Training, Workshops and Confer	87,000.00	
<b>TOTAL</b>								<b>501,285.00</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>								<b>501,285.00</b>	



## Annual Work Plan

Haiti - Port-au-Prince

**Project:** 00114690

**Report Date:** 17/12/2020

**Project Title:** Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH)

**Year:** 2021

Output	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			
		Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	Amount US\$
00112608 Renforcement des Capacités	Reforme cadre juridique	15/7/2019	30/6/2022	UNDP	04000	UNDP	71200 International Consultants	0.00
<b>TOTAL</b>								<b>0.00</b>
<b>GRAND TOTAL</b>								<b>0.00</b>

<b>No Projet :</b>	00114690
<b>Titre Projet :</b>	Projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti (PAPEH)
<b>No Output :</b>	00112608;
<b>Titre Output :</b>	Renforcement des Capacites

Date révision budgétaire :

17-Dec-20

Année 2020		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 1		Révision # 2

Année 2020		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 1		Révision # 2

Grand Total		
Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Révision # 1		Révision # 2

**PRODUIT**

Renforcement des Capacites

Titre de l'activité

Activity	Titre de l'activité			
Activity1	Reforme Cadre Juridique	-	-	-
Activity2	Registre Electoral	-	-	-
Activity3	Cartographie des disparites	-	-	-
Activity4	Centre Formation Electorale	-	-	-
Activity5	Modernisation du systeme	-	-	-
Activity6	Mise a jour decoupage Elect	-	-	-
Activity7	Developpement Technologique	23,000.00	-	23,000.00
Activity8	Renforcement capacites planification CEP	87,000.00	29,500.00	116,500.00
Activity9	Coordination et Gestion de projet	361,785.00	-	361,785.00

Activity	Titre de l'activité			

Activity	Titre de l'activité			
		-	-	-
		-	-	-
		-	-	-
		-	-	-
		-	-	-
		-	-	-
		23,000.00	-	23,000.00
		87,000.00	29,500.00	116,500.00
		361,785.00	-	361,785.00

Total

471,785.00	29,500.00	501,285.00	-	-	-
------------	-----------	------------	---	---	---

471,785.00	29,500.00	501,285.00
------------	-----------	------------

<b>No Projet :</b>	00114690
<b>Titre Projet :</b>	Projet d'Appui au Cycle Électoral en Haïti (PAPEH)
<b>No Output :</b>	00112608;
<b>Titre Output :</b>	Renforcement des Capacites

**Date révision budgétaire :** 17-Dec-20

PRODUIT				Année 2020			Année 2020			Grand Total		
<i>Renforcement des Capacites</i>				Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision	Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision	Révision postée en Atlas	Augmentation /Diminution	Nouvelle Révision
Code Bailleur	Titre du bailleur	Code Fonds	Titre du Fonds	Révision # 1		Révision # 2	Révision # 3		Révision # 4	Révision # 1		Révision # 2
00012	UNDP	04000	UNDP	471,785.00	29,500.00	501,285.00				471,785.00	29,500.00	501,285.00
				471,785.00	29,500.00	501,285.00	-	-	-	471,785.00	29,500.00	501,285.00